

PARKING DES URSULES

EMPLACEMENT

Place des Ursules

LE QUARTIER

La place des Ursules est créée par une délibération du Conseil municipal du 6 février 1835. L'origine du nom est l'ancienne présence du couvent des Ursulines, démoli en 1843. L'ancien théâtre Massenet y est construit en 1853 par l'architecte Charles Exbrayat, avant d'être détruit en 1928 par un incendie. La place est alors occupée par un marché ouvert jusqu'en 1966 avec la création du parking.

LE BÂTIMENT

1966 : développer l'offre de stationnement

Les années 1960 sont marquées par un fort développement de l'usage de l'automobile dans les villes, conduisant les municipalités à engager la construction d'infrastructures fortes. Saint-Étienne ne déroge pas à la règle et se pose notamment rapidement les difficultés de stationnement.



La Ville de Saint-Étienne estime ainsi indispensable de créer entre 8 et 10000 places de parking dites de dégagement afin d'éviter l'asphyxie du centre-ville. Différents lieux sont ciblés: places des Ursules et Séon, de l'hôtel de ville, Jean Jaurès, sous le lycée Fauriel, place Carnot, etc.

La Ville décide de recourir à des investisseurs privés et retient l'offre de la Société d'études des parkings à Saint-Étienne qui propose 14 avant-projets.

La priorité est donnée place des Ursules et de Séon qui prévoit un parking «ménageant une vue perspective convenable sur les jardins et bâtiments de l'École des Beaux-arts».

Le Conseil municipal du 16 septembre 1966 adopte ainsi le projet de construction d'un parking places des Ursules et Albert Séon. L'opération consiste en la création d'un parking public (environ 1000 places (dont 357 en sous-sol pour des garages privés), en rez-de-chaussée et en étage), d'un marché couvert, d'une crèche et d'une station service.

Les travaux sont confiés à un concessionnaire : la Société d'exploitation des parkings à Saint-Étienne par délibération du Conseil municipal du 7 novembre 1966. La concession est signée le 6 décembre 1966 et accordée pour 30 ans à compter de la réception des travaux. Pour autant, le parking devient propriété de la Ville de Saint-Étienne au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Le contrat prévoit diverses dispositions: au bout de la 6e année, le concessionnaire verse 3% des recettes à la Ville, il a en charge l'entretien des bâtiments et installations et ce compris les grosses réparations, etc.

Le marché public ouvert de la place des Ursules est transféré place Albert Séon pour devenir un marché couvert à deux niveaux. La garderie est prévue au-dessus du marché, la construction du gros oeuvre étant prise en charge par le concessionnaire.

Les travaux sont confiés à l'architecte stéphanois Raymond Martin (successeur du cabinet Lamaizière).

Les travaux s'étalent du 17 avril 1967 au 8 mai 1969. En 1972, une rampe d'accès à la terrasse pour les camionnettes et véhicules de grande hauteur est créée. En 2004, la rue Ronsard est découverte.

Une concession qui évolue

Ainsi, la concession est portée à 45 ans par délibération du Conseil municipal du 24 mars 1972, soit jusqu'au 7 mai 2014. Cette prolongation s'explique par la nécessité d'étaler la durée d'amortissement, les travaux ayant été plus coûteux que prévus, les recettes plus faibles et le concessionnaire rencontrant des difficultés de vente des magasins et garages.

Lors du CM du 8 novembre 1974, un nouvel avenant prévoit que la Ville pourra mettre fin à la concession de manière anticipée, moyennant un préavis d'un an, soit à la fin de la 30e année soit à la fin de la 40e année sous réserve du versement d'une indemnité.

En 1984, face à la faible utilisation du parking et notamment de la terrasse, M. Canivet (architecte à Saint-Priest-en-Jarez) propose de réaménager une partie du parking avec des équipements publics et privés (salle de spectacle, bowling, bars, crèche, cafétéria, etc.) à la place de la terrasse une galerie couverte devait amener jusqu'au jardin des Beaux-arts.

Le quartier des Ursules, et notamment le parking, fait l'objet de divers projets de reconversion entre 2010 et 2014, portés par l'Etablissement public d'aménagement de Saint-Étienne. Si des pistes sont envisagées (commerces, bureaux, etc.), la Ville décide finalement en 2018 de conserver le parking notamment en raison de coûts de travaux de soutènement trop importants, l'édifice tenant la colline Sainte-Barbe.

SOURCES AUX ARCHIVES MUNICIPALES

- Des dossiers de presse sur le quartier des Ursules (1980 à aujourd'hui)
- Près d'une vingtaine de dossiers d'archives issus des services municipaux comportant les délibérations, dossiers techniques, plans, concession et avenants, de 1952 aux années 2000
- Une centaine de plans du parking et du marché couvert, et de plans de situations
- Une trentaine de photographies portant uniquement sur le parking, auxquelles s'ajoutent plusieurs dizaines de photographies de la place des Ursules et des bâtiments annexes
- Un ouvrage de Claude CRETIN, *Le XIX^{ème} siècle à Saint-Étienne, Les Ursules, germe d'un nouveau quartier ?*, Saint-Étienne, 2010.
- Une fiche historique et des photographies sur le site internet des archives municipales (archives.saint-etienne.fr)



2019 > 2024
Cœur d'histoire